



### Bonnes Vacances à toutes et à tous

#### DATES A RETENIR

- Fête de la Musique de l'école  
samedi 23 juin - 10h30  
à l'école élémentaire Maurice et Katia Krafft
- Gala de Gymnastique  
*Organisé par « GYM'S HOUD »*  
samedi 23 juin - de 14h00 à 18h00  
Complexe Sportif du Mancès
- Concert de Guitares par le  
*Conservatoire Régional de Musique*  
lundi 25 juin - 20h30 - Salle Polyvalente
- Permanence du Chargé de Mission de la  
Base Aérienne 133 Nancy - Ochey  
mercredi 27 juin de 14h00 à 16h00  
Foyer Club Gaston Lelièvre
- Rendez-Vous du Développement Durable  
*(thème visite arboretum d'Amance)*  
vendredi 29 juin - Voir détail dans l'article au verso
- Marché fermier  
samedi 7 Juillet de 9h00 à 12h00 - Parking de la Ronchère  
Attention : trêve estivale, reprise 18 août
- Exposition de peinture  
*(de Isabelle Miclo)*  
du 25 juin au 6 juillet - Hall de la Mairie
- Rentrée scolaire  
mardi 4 septembre
- Ramassage objets encombrants  
mercredi 5 septembre
- Heure du conte  
reprise en octobre

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## Délibérations du 11 juin 2012

### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

L'exercice 2011 présente un résultat de fonctionnement positif de 366 108 €. Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission des Finances, décide d'affecter une partie de ce résultat : 324 142 €, pour équilibrer la section investissement qui présentait un solde négatif.

### GROUPEMENT DE COMMANDES DE SERVICES ELECTRONIQUES 2010/2012

Suite au rapprochement de la Société SFR et le Groupe VIVENDI Telecom International, le Conseil Municipal autorise madame le Maire à signer les avenants pour transférer les 2 marchés de télécommunication conclus entre SFR et la Ville de Houdemont vers le nouvel opérateur.

### PERSONNEL COMMUNAL

- **Création d'un poste d'adjoint d'animation pour les chantiers jeunes été 2012**

Pour assurer l'encadrement des jeunes qui participeront aux Chantiers d'été, le Conseil Municipal inscrit au tableau des effectifs un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe, pour les périodes du 9 au 20 juillet et du 20 au 31 août 2012.

- **Transformation d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe**

Le recrutement de Magali Navarra à la Bibliothèque Municipale nécessite la mise à jour du tableau des effectifs comme suit :

- Suppression du poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe,
- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe

Compte tenu de ces modifications, le régime indemnitaire lié à ce poste sera régularisé.

### AMTE 5<sup>ÈME</sup> PERIODE

Pour la 5<sup>ème</sup> période, allant du 23 avril au 01 juin 2012 (6 semaines), les sommes suivantes seront versées aux associations pour l'Aménagement Municipal du Temps de l'Enfant :

Association	NB séances	Montant
Club Jeux de Société	5	128,05 €
Gym's Houd	4	102,44 €
Basket Club	4	102,44 €
Chenille	6	153,66 €
Tennis Club	10	256,10 €
Club des Arts	10	256,10 €
Club de Football	6	153,66 €
Théâtre	4	102,44 €
<b>TOTAL</b>		<b>1.254,89 €</b>

## Autres informations

En cas de vol ou de dégradations, vous devez déposer plainte auprès de la Police Nationale, seul organisme habilité à enregistrer les dépôts de plaintes.

Pour être recevables auprès du Procureur de la République, vos déclarations (plainte, main courante) doivent être enregistrées auprès d'un agent de **Police Judiciaire** de la Police Nationale ou de la Gendarmerie Nationale, les agents de la Police Municipale qui n'ont pas cette qualification ne peuvent pas accomplir ces démarches.

**Pour Houdemont**, vous pouvez vous adresser :

- à Hôtel de Police boulevard Lobau 24H/24,
- au commissariat à Vandœuvre - rue de Parme (de 8-12h et 14-18h),
- au poste de Police de Ludres 860 avenue du Bon Curé (les matins uniquement) de 8-12h.

## AUTRES INFORMATIONS (SUITE)

### VéiOstan'Park DE LA GARE DE HOUEMONT

Pour utiliser le parking fermé pour vélos, situé à proximité de la Gare de Houdemont, il faut être titulaire d'une carte « **SimpliCités** » qui est délivrée gratuitement, puis acheter un abonnement « **VéiOstan'Park** ». L'abonnement coûte 5 € à l'année.

Comment procéder ?

Se rendre à l'« **Espace Transport** » de la Gare de Nancy ou à l'« **agence STAN** » 3, rue du Docteur Schmitt - Nancy ou encore par internet : <http://simplicites.reseau-Stan.com>.

### EVENEMENTS CLIMATIQUES DES 21 ET 22 MAI 2012

L'arrêté ministériel du 8 juin 2012 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à HOUEMONT a été publié au Journal Officiel du 14 juin 2012.

**Les sinistrés ont 10 jours à partir de la date de l'arrêté pour faire leur déclaration à leur assureur.**

**Pour plus d'informations, contacter la mairie au 03.83.56.21.22**

## DIVERS - INFOS

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vendredi 29 juin 2012, le prochain Rendez-Vous du Développement Durable propose la visite de :

#### L'ARBORETUM D'AMANCE.

Après un exposé de présentation par Albert Malgras, Président du CPIE de Nancy-Champenoux à Champenoux, les visiteurs se rendront à l'arboretum d'Amance pour y découvrir un site d'exception, lieu d'observation et de recherche de l'INRA, avec ses 350 espèces de végétaux provenant des 5 continents.

Le rendez-vous est fixé :

- Soit à 15h30 devant la Mairie de Houdemont (Co-voiturage),
- Soit à 16h00 au CPIE à Champenoux-13bis rue PP Demyen.

Cette visite (gratuite) est proposée aux habitants de Houdemont. Compte tenu du nombre limité de places (30 maxi) et pour assurer la bonne organisation de cette visite, il est indispensable de s'inscrire en Mairie par téléphone au 03 83 56 21 22 ou par mail : [contact@mairie-houdemont.fr](mailto:contact@mairie-houdemont.fr).



## Animations

### JEUNESSE - ANIMATIONS ESTIVALES

#### Pour les 6 à 14 ans

Du 27 au 31 août, la ville de Houdemont propose aux jeunes de 6 à 14 ans des activités sportives et culturelles.

Ces activités se dérouleront de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au complexe sportif du Mancès et seront encadrées par les animateurs des associations sportives et culturelles de Houdemont.

Inscriptions et renseignements en Mairie jusqu'au 10 août 2012. Pour plus de détails, consulter le site [houdemont.fr](http://houdemont.fr), rubrique « Ecoles, Jeunesse>Activités estivales ».



### CHANTIERS JEUNES

#### Pour les ados de 14 à 17 ans

Pendant les vacances scolaires, du 09 au 20 juillet et du 20 au 31 août, les « ados » de 14 à 17 ans pourront se retrouver dans les « Chantiers Jeunes » organisés par la ville de Houdemont.

Les matins les jeunes effectueront pour la commune divers travaux d'aménagement ou de réhabilitation, et les après-midis, ils participeront à des activités sportives, culturelles et ludiques (Laser Max, Wii, Ciné, Foot, Basket, Piscine etc...). Se renseigner en Mairie.



### VOTRE MESSAGER

Vous pouvez consulter tous les Messager parus depuis janvier 2001 sur le site internet de la Ville : <http://houdemont.fr>